

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2021

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers présents et excuse l'absence de Julien Favier. Il renouvelle ses vœux aux conseillers et à leur famille. Il fait adopter les deux derniers comptes-rendus qui ne sont pas modifiés. Il présente l'ordre du jour.

INFORMATIONS

Vœux

Le Maire remercie le Comité d'avoir procédé à l'illumination du village pour les fêtes. Il donne lecture de tous les vœux qui sont arrivés à la Mairie et présente la carte réponse créée par Thibault Viguier.

Les routes

La commande passée à l'entreprise Conte, les aménagements des aires de dépôt d'ordures ménagères et le cimetière démarreront au printemps. A ces travaux, seront ajoutés 25 000 € en provenance de la Communauté de Commune (à affecter).

Déneigement

Quelques problèmes mécaniques pour l'entreprise Gaubert qui a cédé le chantier à sa collègue Frayssinhes. Ce changement a amené quelques remarques (...toujours les mêmes personnes !) sur la manière de faire.

Problème aussi conséquent au déneigement : une entrée de chemin a été obstruée par la neige retirée de la route à Buscastels. Le Maire rappelle que l'entretien des chemins ne relève pas de la compétence de la Mairie mais des riverains. La seule intervention de la Mairie se situe au niveau de l'achat des matériaux d'entretien, l'épandage relevant des utilisateurs.

Ecole

Achat d'un sèche-linge installé et qui fonctionne. Les souhaits arrivent à jet continu à la mairie de la part des gens travaillant à l'école : chauffage de la salle des fêtes, chaises pour la cantine, corbeille à linge, bureau pour élèves... Le Maire dit à l'assemblée que les meilleures choses ont aussi une fin.

Concernant les travaux d'agrandissement, 12 Ingénierie a accepté d'aider la Commune pour la maîtrise d'œuvre. Rendez-vous sera pris avec la Mairie, si possible un mercredi afin de faire participer la commission Ecole.

Traversée de Prades

Le cabinet Frayssinet a remis un avant-projet qui a permis de demander les subventions possibles. Une délibération du financement de ces travaux sera prise à la prochaine réunion du Conseil début février.

Appartement de la Mairie

Toujours pas de réponse de la part des artisans locaux, faut-il aller plus loin ?

Eau

Stéphane Riva fait un compte rendu exhaustif de la dernière assemblée générale de l'association naucelloise Lévezou Ségala qui gère la distribution de l'eau dans toute la vallée du Viaur jusqu'en Tarn et Garonne.

SCOT PLUi

Le SCOT a été accepté en Préfecture par la commission des sites sous réserve de quelques modifications tout à fait minimales. A ce jour terminée, apparemment, l'enquête publique n'a pas provoqué de grandes interventions du public.

Le PLUi ne va pas à la même « vitesse » de réalisation entre les deux zones concernées. Le Pareloup Lézou doit donner un coup d'accélérateur de manière à mettre en œuvre conjointement les deux enquêtes publiques à la fin du printemps pour une application début 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30